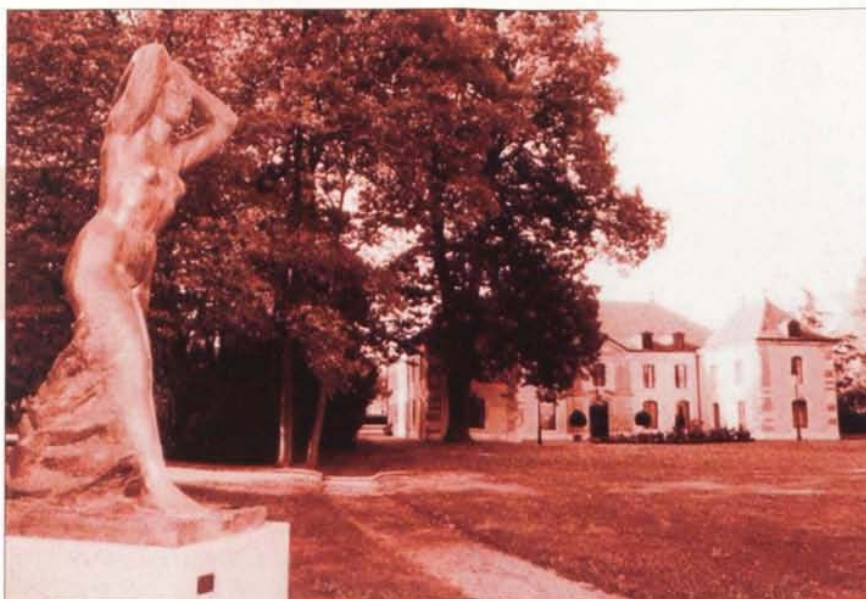


actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Une année 2003 satisfaisante pour Vernier

A l'heure où les comptes de fonctionnement et des investissements 2003 sont bouclés, voici notre sélection des dix faits qui ont marqué l'année qui s'est achevée. Parmi les principaux citons : la vente des parcelles à Boveau (VD), laquelle a permis d'équilibrer les comptes communaux ; le règlement de la quote-part de l'emprunt CCS dû par notre commune dans la débâcle de Loèche-les-Bains; ou encore les semaines à goût et à thème dans les restaurants scolaires. Notre synthèse.



**Implantation d'IKEA :
feu vert au conditionnel**

Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 303 06 60
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du
5 juillet 2004
Délai rédactionnel
14 juin 2004

Journal tiré à
15'600 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Une année 2003 satisfaisante

Le premier exercice de cette nouvelle législature se termine avec un excédent de revenus de l'ordre de 1,2 million de francs.



© LDD

P. 8

IKEA : feu vert au conditionnel

La commune de Vernier n'a jamais été opposée au principe de l'implantation d'IKEA, dans la mesure où les questions de circulation pouvaient être réglées.



© Cern

P. 10

Rectangle d'or

Jeudi 17 juin, les Verniolans sont conviés à une séance d'information publique sur le projet de développement transfrontalier du rectangle d'or.



© LDD

P. 12

AquaCup

Le bassin couvert du Lignon a accueilli la première édition de l'AquaCup, regroupant 7 clubs de natation romands.



© Albertine

P. 26

Fête de la musique

Venez participer à la première édition de la fête de la musique sur notre commune, les 19 et 20 juin.

Une année 2003 satisfaisante pour Vernier

Le premier exercice de cette nouvelle législature se termine avec un excédent de revenus de l'ordre de 1,2 million de francs. En ces jours où le canton et la Ville de Genève annoncent des résultats catastrophiques, la 17^e commune la plus peuplée de Suisse ne peut que se réjouir de ce bon résultat.

Mais il convient de relativiser ce résultat positif. En effet, il est dû en grande partie à la vente des parcelles de Boveau (VD) qui ont permis de dégager un bénéfice net de 2 millions de francs. Sans tenir compte de cette vente et du paiement anticipé de la quote-part de l'emprunt CSS, Vernier terminerai cet exercice avec un déficit d'environ 500 000 francs. En fait, 2003 s'est terminé avec un total de charges s'élevant à près de 71,45 millions (+ 2,5% par rapport au budget) alors que celui des revenus s'élève à 72,6 millions (+ 4,2% par rapport au budget).

Dans les grandes lignes, les différences entre le budget voté à fin 2002 et les dépenses réellement effectuées en 2003 sont les suivantes :

- Suite aux changements de fonctionnement au 1^{er} janvier 2003 des commissions du Conseil municipal (moins de séances et durées de celles-ci écourtées), le poste des jetons de présence présente un solde disponible. La dépense a été inférieure de 18% au budget prévu.
- Il a été renoncé à engager une secrétaire à 50% pour le secrétariat général et le Conseil administratif.
- Le responsable de l'entretien du bâtiment de la sécurité a été engagé plus tardivement que prévu. Les sept

premiers mois de l'année, cette tâche avait été assurée par une entreprise et comptabilisé directement sur le compte du BSV.

- Signalons encore la diminution des frais d'entretien courant de nos immeubles et villas, ainsi qu'une légère baisse de l'impôt immobilier.

Par contre, d'autres postes ont évolué dans l'autre sens : citons par exemple, au chapitre des institutions pour la jeunesse, la création d'un demi-poste de cuisinier et 30% de plus à la direction de l'espace de vie enfantine du Lignon, le remplacement d'une éducatrice pendant toute l'année (mise à l'AI), plusieurs congés maternité et recours à plusieurs remplacements suite à différentes absences pour cause de maladie et accidents.

1. La vente des parcelles à Boveau

La commune de Vernier avait acquis en 1929, au-lieu dit «En Boveau», sur la commune de Corbeyrier sur Aigle (VD), un immeuble à destination de pension. Elle a effectué des transformations et l'a agrandi pour permettre l'exploitation rationnelle d'une colonie de vacances pouvant héberger une quarantaine d'enfants. L'association des colonies de vacances de Vernier Bois-Gentil est devenue propriétaire du matériel et du mobilier de pension en juin 1934. Ce bâtiment fut ensuite loué dès novembre 1949 à la Ville de Genève pour y organiser des «classes d'altitude». Dès 1982, divers travaux de mise en conformité aux normes de sécurité notamment ont été effectués. En mars 1975, la commune de Ver-

nier est devenue propriétaire de plusieurs parcelles totalisant 30 665 m² et d'un chalet datant de 1840. Finalement, il a été proposé de vendre le tout à l'Etat de Genève avec comme condition que ces objets restent destinés aux enfants. Après expertise, ces terrains ont été estimés à 2,565 millions de francs. Mais l'opération a consisté en une cession par l'Etat du terrain abritant l'école de Poussy. En contrepartie, Vernier a cédé les terrains de Boveau.

2. Le règlement de la débâcle de Loèche

Le scandale de l'endettement monumental de la commune valaisanne de Loèche-les-Bains, 346,5 millions de francs, a éclaté le 21 octobre 1998. Que vient faire Vernier là dedans ? Avec Bernex, les deux communes avaient participé, avec 98 autres, à un emprunt de 232,4 millions de francs émis par la Centrale d'émission des communes suisses (CCS) aux côtés de Loèche, ceci avant que le scandale n'éclate. Le système prévoit que les communes sont solidaires entre elles au cas où l'une d'entre elles ne parviendrait pas à rembourser sa part. De ce fait-là, la commune de Vernier aurait été amenée à verser près de 420 000 francs. Mais selon un accord extrajudiciaire, c'est finalement un montant de 322 328 francs qui a été versé. L'ancien président de la commune de Loèche-les-Bains a été condamné l'an dernier à quatre ans et demi de réclusion.

3. L'inauguration de l'EVE du Lignon

L'Espace de Vie Infantile du Lignon, doté d'une capacité d'accueil de 105 places à temps complet, a ouvert ses portes à la rentrée 2003-2004 offrant différents moments d'accueil à 62 enfants supplémentaires et portant le nombre de ses «pensionnaires» à 155. Cette nouvelle institution est la deuxième crèche de notre commune et accueille en priorité des enfants âgés de 0 à 2 ans. A cette occasion, l'EVE du Lignon a permis l'engagement de nouveaux collaborateurs, portant le nombre total d'employés de la Petite Enfance à 89, ainsi que 7 collaborateurs sur demande.

4. Les semaines à goût et à thème des restaurants scolaires

En 2003, les restaurants scolaires ont introduit régulièrement des semaines à thèmes et une semaine du goût, pour le plus grand plaisir de ses usagers qui ont pu vivre une semaine axée sur les herbes aromatiques. Ainsi, les enfants ont pu découvrir quelques spécialités telles que la glace à la lavande ou la soupe de courge au gingembre. Un concours par équipe portant sur les goûts a été proposé et les vainqueurs

ont remporté, pour les activités du parascolaires, des jeux de société.

5. L'agrandissement des locaux du Service des équipements

Cette année était très attendue pour ce service qui était à l'étroit depuis longtemps. Il a pu récupérer toute la surface dévolue au garage des camions du service du feu, soit environ 300 m². Cette surface a été divisée entre deux corps de métiers, les menuisiers et les peintres, séparés par un rideau mobile. A cela s'est ajouté l'élargissement de ses locaux actuels, soit pour la serrurerie le double de surface. La dernière phase a été la surélévation de la toiture d'une partie du garage et du lavage des bus et camions de 1m50, ce qui permet aux employés concernés de pouvoir travailler sous les véhicules lourds. Auparavant, ce type d'entretien devait s'effectuer dehors en toutes saisons.

6. 43% de femmes dans le personnel communal

L'égalité homme-femme au sein de la commune est en passe de devenir une réalité au travers notamment de l'augmentation de collaboratrices fonction-

naires (39% de femmes en 2002 et 43% en 2003), de représentantes au sein de la commission du personnel (actuellement 3 représentantes sur 9) et de responsables de service (6 femmes pour 19 responsables au total). Cet accroissement du personnel féminin est récent. L'ancienneté moyenne des femmes est de 4 ans à contrario des hommes qui est de 12 ans.

7. Le déménagement des services de sécurité

Au printemps 2003, les services communaux de la sécurité et des transports et de la circulation ont quitté l'ancienne mairie pour prendre possession du bâtiment sis au 38, rue du Village. Il s'agit des anciens locaux de la Banque Raiffeisen. C'est donc désormais à cette adresse que doivent se rendre les communiens souhaitant passer commande de leur carte d'identité ou de leur passeport.

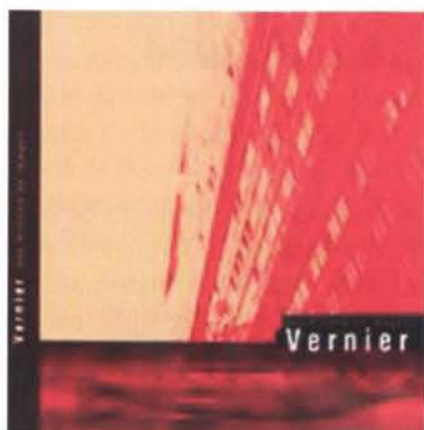
8. 500 habitants de plus, 153 tonnes de déchets en moins

Malgré une augmentation de la population de 501 habitants de 2002 à 2003, les ordures ménagères ont diminué de 153 tonnes, baissant ainsi notre moyenne par habitant de 273 kilos en 2002 à 264 kilos en 2003. Par contre, les déchets encombrants (61 tonnes), ainsi que les déchets métalliques (37 tonnes) sont en augmentation, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet d'un tri préalable par l'entreprise mandatée pour leur ramassage.

9. L'exposition iconographique et son livre

Une exposition iconographique regroupant plus de 350 photos et reproductions de documents historiques relatifs à Vernier a été montée et exposée





en octobre à la Maison Chauvet-Lullin, puis jusqu'à début novembre au Centre commercial de Balexert. Parallèlement à cette exposition, un livre a été publié. L'expo, comme le livre, se struc-

turent selon divers thèmes : les origines communales, l'industrialisation, l'éducation, sans oublier la présentation de quelques personnalités marquantes.

10. La refonte de l'information

Voulant répondre aux attentes formulées par le Conseil municipal, notamment, le Conseil administratif a fait élaborer une nouvelle ligne graphique pour son bulletin d'informations communales créé voici près de 40 ans déjà. Le papier a été changé également. Mais surtout un comité de rédaction a vu le jour. Il se réunit chaque semaine afin d'élaborer un magazine

en phase avec l'actualité verniolane. De nouvelles rubriques sont apparues, telles que «Zoom sur» qui permet de découvrir un peu mieux un élu municipal ou encore la page historique. Pour couronner l'ensemble, l'information a été regroupée au sein du tout nouveau service de la culture et de l'information. Enfin, une collaboration plus suivie avec la télévision locale Canal 29 est en cours d'élaboration.

Serge Guertchakoff

Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 22 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A louer

■ Cherche à louer petit bout de terrain pour faire potager et passer des moments en famille. Si possible sur Vernier. Tél. 022 341 16 09.

A vendre

■ 1 canapé 3 places + 1 place en cuir brun CHF 500.-, buffet en bois massif, dimension : L210 H190 CHF 500.-, 1 sacoche à vélo pour randonnée CHF 20.-.
Tél. 022 796 42 20 jusqu'à 20h30.

Divers

■ Vos photos et vidéos sur DVD avec montage. Tél. 022 341 16 09.

Garde d'enfants

■ Jeune maman recherche maman de jour pour garder son petit garçon de 4 mois pendant la journée. A partir du 21 juin 2004. Contactez Mme Patricio au 022 341 51 68 de 19h à 21h.

Appartements

■ Famille avec deux enfants recherche appartement de 5 pièces sur Vernier. Loyer maximum CHF 1800.- c.c. Libre dès le 01.07.04. Tél. 022 341 51 68 de 19h à 21h.

■ Studio meublé en PPE à Loècheles-Bains avec gd balcon, au 4e étage. Possibilité d'acheter 1 place de parking dans garage fermé. Accès direct à 3 piscines d'eaux thermales (intérieure à 36° avec cascade - extérieure à 34° avec jacuzzi - biotope-lac naturel - bio-sauna) dans parc privé. Possibilité de pouvoir bénéficier des services d'un hôtel. Prix : CHF 350'000.— à discuter. Tél. 022 341 67 51 (le soir).

Conseil municipal > Séance du 18 mai 2004

Le Conseil procède à l'élection de son Bureau pour l'exercice 2004-2005 : M. Yves Magnin (PDC) est nommé président du Conseil municipal ; M. Pierre Ronget (L), 1^{er} vice-président; Mme Montserrat Blanco (S), 2^e vice-présidente; M. Daniel Hauenstein (AdG), secrétaire; M. Otto Caduff (E), vice-secrétaire, MM. Alexandre Monod (UDC) et Dominik Meyer (R), membres.

Puis les élus désignent les sept membres de la commission du mérite verniolan : Mmes Anna Conti (AdG),

Andrée Dall'Aglio (E), Monique Mattenberger (L), Sandrine Olmo (UDC) et MM. Alberto Perez-Yanez (S), Pierre Terry (PDC) et Guy Verdan (R).

C'est ensuite par 32 oui et 5 non qu'est octroyé le droit de superficie pour l'implantation du centre commercial accueillant la société IKEA à la Renfile. Concernant le même objet, un préavis favorable au projet de modification du régime des zones et un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier, sont donnés par 31 oui et 5 non.

Les dépassements de crédits de fonctionnement 2003, ainsi que les comptes de fonctionnement et des investissements 2003 sont acceptés par 19 oui et 17 abstentions.

Les comptes 2003 de la Fondation des maisons communales de Vernier sont quant à eux approuvés à l'unanimité.

Unanimité également pour tous les objets suivants : la vente des parcelles situées au 3 et 5, chemin Du-Villard; l'ouverture d'un crédit de

Zoom sur...

Janine Chérix

Conseillère municipale,
membre du parti libéral

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'aime l'histoire, la lecture qui s'y rapporte et en particulier les 15^e et 16^e siècles, ainsi que l'histoire contemporaine. »

Quel est votre plat préféré ?

« Les pâtes à la carbonara et les filets mignons aux morilles. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Il y a en beaucoup, mais aucun en particulier. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« J'aimerais qu'il reste des espaces

verts, que l'on cesse de bétonner, que les oiseaux trouvent encore des arbres pour y nicher et des insectes pour se nourrir. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« J'apprécie la période baroque et Bach en particulier, ainsi que Beethoven, Chopin et Verdi. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Mikhaïl Gorbatchev qui a réussi à libérer les pays satellites du système soviétique sans effusion de sang. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

CHF 120'000.- destiné à la dernière étape de la rénovation de l'éclairage public communal ; la création de servitudes sur la parcelle N° 2152, propriété de la commune ; l'approbation du règlement pour la prise en charge des frais d'obsèques pour les habitants de la commune ; l'ouverture d'un crédit de CHF 341'000.- destiné à la réalisation d'un contrôle d'accès et de télésurveillance des bâtiments

communaux. ; la décision d'adhésion de la commune à l'association « Le respect, ça change la vie » ; la prise en compte d'une pétition demandant d'inclure le chemin de la Greube dans l'étude général des zones 30 de l'ouest du village ; l'achat de deux abonnements de 365 cartes journalières CFF pour les Verniolans ; la mise en œuvre à titre d'essai pour l'été 2004 d'une opération « Vernier-Plages », notam-

ment de type « Beach-Volley » dans le quartier des Libellules ; et finalement, l'augmentation des subventions aux membres de nos clubs d'ânés.

Prochaine séance

Mardi 22 juin 2004 à 20h30.

L'ordre du jour est disponible dès le 16 juin sur www.vernier.ch

Conseil administratif > Communications

Sécurité

Demande d'autorisation pour l'organisation de séances de propagande de l'Eglise de scientologie sur la commune. Refus du Conseil administratif.

Espaces verts

Communiqué du service des forêts demandant aux communes de faire le relais pour la promotion des plantes indigènes.

Club d'ânés de Vernier

Adjudication du mandat d'étude pour le déplacement du club au chemin de Sales pour un montant de CHF 22'000.-.

Réseau routier

Arrêté de l'Office des transports et de la circulation interdisant la circulation, riverains exceptés, au 43-47, chemin de l'Esplanade.

Fête de la musique

Plus de 30 inscriptions de Verniolans sont parvenues au service de la culture pour participer à cette manifestation.

Noctambus

Annnonce du report du Noctambus urbain en 2005, les Transports publics

genevois n'ont pas trouvé de sous-traitant d'accord d'exploiter les lignes envisagées.

Conseil municipal

Annnonce du décès de M. Ernest Heubi, ancien conseiller municipal et ancien Président du Conseil municipal.

Culture

Proposition d'un groupe de professionnels de la production de spectacles d'organiser un festival de musique du monde à Vernier, sans demande de soutien financier de la part de la commune. Le Conseil administratif est favorable à cette manifestation.

Population

Peu de mouvement ce mois-ci puisque le nombre de nos habitants se stabilise à 31'062 à fin avril contre 31'066 à fin mars.

Chômage

Le nombre de sans emploi n'a pas bougé depuis fin février et se situe toujours à 1'095 chômeurs. Le nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs a par contre augmenté passant de 397 à 429, le nombre de chômeurs à fin avril se chiffrent à 1524.

Personnel

Il a été procédé à l'engagement de M. Lakhal Baaloudj comme gardien de piscine polyvalent au service des sports.

Aéroport de Genève

Le secrétariat de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG) est désormais totalement séparé de l'administration municipale, même si la présidence de cette association est restée en mains communales.

Ecoles communales

Le Conseil administratif a donné son accord à la démarche d'une « charte des utilisateurs des bâtiments scolaires » identique à celle qui s'est faite à Onex.

Aménagement du territoire

Le DAEL organisera une séance d'information publique relative au projet du Rectangle d'or le 17 juin à 20h à la salle communale des Avanchets.

Les rapports des séances peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch.



IKEA > Octroi conditionnel du droit de superficie

Contrairement aux propos tenus dans la presse, le Conseil administratif n'a pas provoqué un coup de théâtre et n'a pas sorti de son chapeau un projet de délibération tout neuf lors de la dernière séance du Conseil municipal. Il a, en revanche, fait preuve de flexibilité et d'objectivité en fonction de l'évolution de la position du Conseil d'Etat.

IKEA, un projet depuis 1999

La commune de Vernier n'a jamais été opposée au principe de l'implantation d'IKEA, dans la mesure où les questions de circulation pouvaient être réglées.

Depuis plusieurs années, le Conseil administratif n'a cessé de commenter la question de la circulation et des accès puisque c'était le seul problème que posait l'implantation de la société IKEA sur le site de la Renfile.

Les démarches initiales prévoyaient une entrée-sortie sur le chemin de la Croisette, une entrée-sortie sur la route de Pré-Bois, accolée au pont CFF et une trémie souterraine de sortie sous la route de Vernier en direction de la ville. Toutefois, la solution finalement retenue répartit les entrées entre le chemin de la Croisette et la route de Pré-Bois et concentre les sorties sur le chemin de la Croisette.

Considérant la péjoration de la fluidité du trafic sur la route de Vernier, cette solution n'était pas acceptable et le Conseil administratif ne pouvait donner son accord.

La rencontre du 19 mars 2004, entre le Conseil administratif et la délégation



Le Conseil administratif voulait éviter à tout prix une augmentation de la circulation sur la route de Vernier

du Conseil d'Etat n'a apporté aucune solution. A cette occasion, le Conseil administratif a exprimé son inquiétude au sujet des problèmes de circulation, d'environnement et de protection contre le bruit et a proposé d'autres solutions d'accessibilité qui n'ont pas été retenues par les autorités cantonales.

Le Conseil administratif agit avec fermeté

Devant cet état de fait et afin de ne pas faire patienter la société IKEA plus longtemps sur son sort, le Conseil administratif a décidé de porter rapidement devant le Conseil municipal la question du droit de superficie, seule démarche de compétence purement communale, en présentant un projet de délibération qui refusait l'octroi du droit de superficie à IKEA.

Cette position dure et déterminée du Conseil administratif in corpore a eu un effet inespéré. En effet, par courrier du 28 avril 2004, le Conseil d'Etat «prenait l'engagement d'autoriser une deuxième sortie sur la route de Pré-Bois – prévue à ce jour en tant que sortie de secours – si cela est de nature à remédier à des problèmes de circulation qui pourraient survenir sur la route de Vernier»

Cet engagement, malgré sa formulation quelque peu alambiquée, fut pour le Conseil administratif un signe d'ouverture du Conseil d'Etat aux arguments de la commune. Compte tenu de cette ouverture, le Conseil administratif a décidé de revenir sur sa proposition de refus du droit de superficie et de proposer l'octroi de ce dernier à la société IKEA dans la mesure où il pouvait être entendu par les autorités cantonales et obtenir des solutions

satisfaisantes sur les aspects de circulation.

Le Conseil administratif a donc déposé une nouvelle version de délibération relative à l'octroi du droit de superficie, droit soumis, en particulier, à la réalisation de trois conditions cumulatives, à savoir que :

a) *le Conseil administratif obtienne de l'Etat de Genève une solution en matière de circulation et d'accessibilité au commerce, applicable dès le début de la construction du bâtiment, qui pèjore le moins possible la charge de trafic actuelle sur la route de Vernier, en préconisant notamment une sortie permanente du magasin sur la route de Pré-Bois et l'utilisation des bretelles autoroutières de la route de Meyrin, pour équilibrer les mouvements de trafic et décharger le chemin de la Croisette ;*

b) *l'Etat de Genève s'engage à assurer, en collaboration avec IKEA et tous les services concernés, un strict suivi environnemental, plus particulièrement*

ement en matière de trafic, durant la phase de construction et après la mise en exploitation de l'installation, et fasse régulièrement rapport au Conseil administratif ;

c) *la société IKEA s'engage, en collaboration avec les services communaux, à embaucher en priorité des demandeurs d'emploi de la commune de Vernier.*

Le Conseil municipal décide

De plus, par un amendement, le Conseil municipal a précisé que la sortie permanente du magasin sur la route de Pré-Bois devait être **de préférence souterraine**.

Sur la base de ces conditions, le Conseil municipal a accepté, à une forte majorité, l'octroi du droit de superficie en invitant le Conseil administratif à poursuivre toute négociation.

L'octroi de ce droit de superficie est donc **subordonné impérativement à ces trois conditions et en particulier à**

l'obtention d'une solution satisfaisante en matière de circulation par une sortie, de préférence souterraine, dès le début de la construction du bâtiment, sur la route de Pré-Bois en direction de la route de Meyrin. Le Conseil administratif ne sera donc autorisé à signer le droit de superficie que lorsque cette condition sera remplie.

Les autorités de Vernier qui ont fait preuve de fermeté, devraient ainsi obtenir satisfaction et conserver pour la population une certaine qualité de vie, à défaut, la société IKEA ne pourra pas s'implanter sur le site de la Renfile.

Le Conseil administratif



Projet transfrontalier du rectangle d'or

Invitation aux habitants de la commune de Vernier

Le Conseil administratif de Vernier et le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement ont le plaisir et l'avantage de vous convier à la séance d'information publique sur le

Projet de développement transfrontalier du Rectangle d'or.

Cette séance d'information aura lieu

le jeudi 17 juin 2004 à 20h00
A la salle de réunions d'Avanchet-Salève
17, rue François-Durafour

Le contenu et les objectifs de cet important projet pour notre commune vous seront présentés à cette occasion.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer très nombreux le 17 juin 2004.

Fête du développement durable

La commune de Vernier participera activement cette année à la troisième édition de la Fête du développement durable qui se tiendra les 12 et 13 juin sur la Plaine de Plainpalais.

En effet, une table ronde intitulée « L'observatoire verniolan du développement durable (OVDD) : une démarche originale et unique en Suisse » sera organisée le dimanche 13 juin à

15h30 sur l'espace Forum. M. Georges Zufferey, conseiller administratif et M. Jean-Pierre Tombola, président de l'OVDD y participeront.

Des rencontres et discussions captivantes se dérouleront tout au long du week-end sur cet espace Forum.

La journée du samedi 12 juin sera également l'occasion de révéler les

noms des lauréats de la Bourse et du Prix cantonal de développement durable.

Participer à cette fête c'est également découvrir de nombreuses animations et des spectacles originaux qui captiveront petits et grands, savourer des spécialités de tous horizons, assister à des concerts ou encore jouer avec des instruments géants...

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

> Plus de 80 nouveautés en **informatique** sont à votre disposition (y compris des méthodes d'apprentissage sur CD-Rom).



> **200 CD audio** de tous genres (chanson française, enfantine, pop, rock, classique, jazz,) n'attendent que vos oreilles.

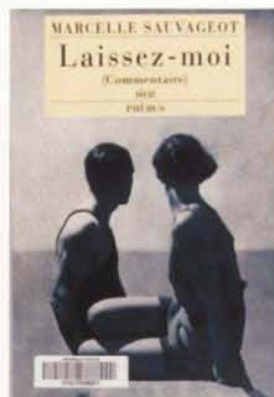
> **Goulag : le peuple des zeks**

Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition du même nom au **Musée d'ethnographie de Genève**. Après des années de censure, grâce à un grand travail de documentation, à des photographies, des objets recueillis par les familles, des articles et interviews, un voile est levé sur cette page tragique de l'histoire soviétique.



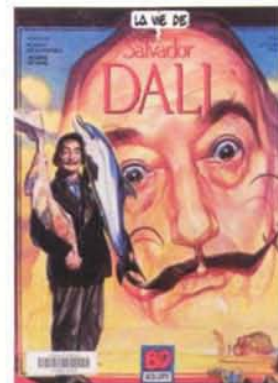
> **Laissez-moi**, de Marcelle Sauvageot

Une jeune femme, dans le train qui la ramène au sanatorium afin d'y être soignée, ouvre la lettre de rupture que vient de lui remettre son amant. Elle y répond par ce court récit, salué par les plus grands lors de sa première publication, quelques mois avant sa mort en 1934.



> L'été sera **Dalien** ou ne sera pas.

Le célèbre peintre, dont on fête le centenaire cette année, s'expose à livres ouverts dans vos bibliothèques.



Terrasses de l'été

Livres, journaux, revues, contes, dessins attendent petits et grands à la Bibliothèque de Châtelaine les mercredis **7 et 14 juillet** de 15h à 17h sur la Place Rouge

Horaire estival

du **26 juin** au **21 août**

AVANCHET

lundi de 15h45 à 19h45

VERNIER

mardi de 16h à 20h

CHATELAINE

jeudi de 16h à 20h

(Prolongations possibles. La carte de lecteur est valable pour les trois bibliothèques.)

La piscine du Lignon a accueilli l'AquaCup 2004

Le service des sports a eu le plaisir de recevoir la première AquaCup à la piscine couverte du Lignon, les 8 et 9 mai 2004

Cette manifestation organisée de façon parfaite par le club AquaSynchro Genève a réuni 7 clubs de natation : Dauphins Genève – Jeunesse Natation Onex – Lausanne Natation – Red Fisch (Neuchâtel) – Morges Natation – Montreux Natation – AquaSynchro Genève

Les 140 nageurs inscrits, Juniors ou Elite ont participé à la compétition dans les catégories suivantes : Solo – Duo – Groupe – Combiné .

La coupe de cette première édition a été remportée par le club Morges Natation.

Le public a été nombreux à venir encourager les concurrents. Ces derniers ont apprécié les installations mises à disposition. Le service des sports quant



à lui, a relevé la bonne organisation et apprécié l'ambiance chaleureuse qui régnait dans les lieux.



Cours d'aquagym d'été

A la piscine du Lignon,
du 23 juin au 25 août 2004
le mercredi 18h30 - 19h05

10 leçons de 35 minutes
Adulte : CHF 90.—,
AVS/AI : CHF 80.—;
entrées non comprises.

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS

à la caisse de la piscine du Lignon.
AUCUN REMBOURSEMENT NI
REMPACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le
nombre de participants est suffi-
sant.

Travaux arboricoles aux Ranches

Le service des espaces verts procède, depuis trois ans, à une étude très complète des arbres de la commune. L'ensemble des parcelles communales sont visitées et tous les arbres sont inspectés. Le but d'une telle étude est de connaître notre patrimoine arboré, d'évaluer les risques présentés par les arbres et d'établir un programme de travail pour l'entretien et le remplacement des végétaux.

Les résultats concernant l'école des Ranches nous ont appris que les seuils de sécurité de certains arbres situés dans le préau sont largement dépassés. En effet, nous pouvons mesurer grâce à des outils spéciaux l'épaisseur de bois sain d'un tronc. Cela consiste à faire passer une onde à travers le tronc. Pour ce faire, une électrode est fixée de chaque côté. Si l'onde ne passe pas ou mal, cela signifie que l'arbre est pourri de l'intérieur. S'il existe un doute quant à l'état de santé

de l'arbre malgré ce test, nous pouvons encore effectuer des carottages très fins qui viendront confirmer nos doutes.

Parfois les arbres qui doivent être abattus sont encore bien verdoyants, cela peut surprendre, il faut savoir que la sève monte par l'extérieur du tronc, donc dans la partie saine, le centre de l'arbre, qui peut être entièrement pourri, lui sert de charpente.

Les travaux qui seront entrepris durant l'été, se composent de taille d'équilibrage, d'élagage et de la pose de haubans. A la rentrée des classes, les enfants pourront alors jouer dans un préau complètement sécurisé. L'automne prochain de nouveaux arbres seront plantés ce qui permettra de renouveler notre patrimoine arboré et de le transmettre aux générations futures.



Récupération

Déchets encombrants

Mardi 6 juillet 2004

Déchets métalliques

Mercredi 7 juillet 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET lundi et mercredi

PAPIER lundi et jeudi

VERRE jeudi

ORGANIQUES mardi

Attention :

Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.



■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Vive la baignade

Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, le groupe des 3-4 ans de l'Espace de Vie Infantile du Lignon bénéficie tous les quinze jours d'une heure de piscine au Lignon.

Dans la pataugeoire, c'est l'occasion de mettre la tête sous l'eau, de ne pas avoir peur de l'eau sur le visage et prendre du plaisir. Les enfants apprennent à apprivoiser l'eau comme un élément ludique grâce à des jeux tels que rondes, sauts, toboggan, frites en mousse. Et afin d'expérimenter cet élément liquide, aucun enfant ne porte de brassard.



Côté encadrement, deux éducatrices jouent avec les enfants dans l'eau alors que deux autres surveillent à l'extérieur du bassin.

Afin de garantir une bonne vigilance et

de ne pas se déconcentrer, les éducatrices effectuent une rotation toutes les 15 minutes.

A relever que l'une des éducatrices possède un brevet de sauvetage.





SAGA IKEA

Constat réjouissant, et pour une fois, soyons positif, dans sa séance du 18 mai 2004 le Conseil municipal de Vernier a accepté par 31 oui et 5 non la venue de la société IKEA au lieu-dit « La Renfile » dans un état d'esprit très consensuel, intérêt général oblige.

Il y a quelques semaines rien ne laissait présager une issue favorable et de loin pas. Comment imaginer une seule seconde que l'ensemble du trafic routier, généré par la sortie des véhicules du parking du centre commercial d'IKEA, puisse être absorbé par la seule route de Vernier déjà fortement en surcharge à certaines heures. La population verniolane l'avait déjà bien compris, en réagissant très fortement lors de la présentation publique du projet le 12 décembre 2003.

Il a fallu, sous la pression communale, que les autorités cantonales fassent preuve d'empathie et d'ouverture, in extremis, pour débloquer la situation;

Le projet prévu initialement sera ainsi modifié et une deuxième sortie débouchera sur la route de Pré-Bois en direction des bretelles autoroutières de Meyrin.

Le groupe radical s'est fortement impliqué pour l'adjonction d'une deuxième sortie, si possible souterraine, condition incontournable à l'acceptation du projet. Un amendement a ainsi été déposé, co-signé par l'ensemble des partis politiques excepté l'ADG et accepté à une très large majorité. Il était primordial de pouvoir assurer le développement futur de la commune au niveau de futurs logements et constructions publiques tout en maintenant l'accès au village et une circulation acceptable sur la route de Vernier pour les usagers.

Il aurait été fort dommageable qu'IKEA soit contraint de renoncer à s'implanter sur notre commune tant le projet est exemplaire dans son développe-

ment, au niveau environnemental, social et économique.

Finalement le dossier IKEA a été un projet rassembleur, qui a tenu compte des sensibilités respectives des différents partis politiques, et a permis, de transmettre un signe fort à nos autorités cantonales, concrétisé par un vote positif mais sous conditions. Un projet modifié devrait être présenté au Conseil municipal d'ici quelques mois.

Le groupe radical de Vernier sera très attentif à ce que l'ensemble des conditions imposées soient formalisées dans les faits.

Pour le groupe Radical
Dominik Meyer
Conseiller municipal
Membre du bureau



IKEA A VERNIER : un choix raisonnable et réfléchi

Le Parti Socialiste se réjouit que ce dossier ait pu déboucher sur un compromis acceptable pour un projet capital pour Vernier et le canton de Genève.

La venue d'IKEA proposera au moins 220 emplois sans compter les emplois sur les plus de 5'000 m² sur le toit et destinés à des activités du tertiaires pour les PME. Les demandeuses et demandeurs d'emploi de la commune pourront bénéficier directement de tous ces emplois.

Sur ce point, les élus socialistes veilleront à ce qu'IKEA respecte son engagement par une étroite collaboration avec nos « antennes emplois » afin que des opportunités d'insertion/réinsertion soient également proposées à des jeunes en rupture sociale ou professionnelle et ainsi qu'à des personnes handicapées.

Quoi qu'en disent les opposants, ces emplois seront soumis à la Convention collective de travail régissant le commerce de détail rendue obligatoire dans toute la branche par le Conseil d'Etat. Les syndicats seront donc attentifs à son respect.

Quant aux aspects financiers, les revenus directs de l'ordre de 600'000 Frs

pour notre commune ne sont de loin pas négligeables sans compter les 90 millions de Francs d'investissements pour toute l'économie genevoise.

Concernant le problème de circulation, l'ouverture du Conseil d'Etat en faveur d'une 2^{ème} sortie permanente sur la route Pré-Bois alors que c'était une des pierres d'achoppement pour notre commune depuis plusieurs mois, semble avoir été résolu. L'amendement voté par le Conseil municipal permettra au Conseil administratif de finaliser une solution acceptable répartissant équitablement la circulation sur deux sorties, idéalement en souterrain sous la route de Pré-Bois en tourné à gauche avant la signature définitive du droit de superficie.

Il faut garder à l'esprit que deux des éléments déterminants dans le choix du site ont été la proximité des transports publics pour les clients et des voies CFF pour l'approvisionnement du magasin.

Grâce à cette proximité et à une politique innovatrice et écologique pour la livraison à domicile des achats, les objectifs fixés dans l'étude d'impact seront atteints. Ainsi, à terme, la livraison gratuite des achats à domicile

comme cela se pratique déjà notamment en Suisse alémanique ou dans les pays scandinaves devrait s'imposer logiquement et pouvoir pallier à une grande partie de l'excès de trafic dans le secteur.

Le strict suivi des mesures préconisées par l'étude d'impact environnemental fixé dans le cahier des charges pour les services de l'Etat et IKEA, en partenariat avec la commune, permettra d'ajuster au mieux les mesures de circulation après l'ouverture du magasin. Les élus socialistes s'engagent à faire le maximum pour faire respecter par les autorités compétentes les objectifs de l'étude d'impact afin de préserver la qualité de vie des Verniolans.

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 – 1211 Genève 28
www.socialiste.ch/vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr
Tél. 079 780 24 70



De l'utilité d'un contrat de quartier au Lignon

Proximité, sécurité, responsabilité

Le programme du parti libéral pour la législature 2003 – 2007 avait insisté sur le fait que les autorités devaient être à l'écoute de la population et répondre aux besoins des Verniolanes et Verniolans.

Il convient maintenant que la commune agisse.

Depuis plusieurs années l'idée d'un contrat de quartier avait été avancée tant au niveau du Conseil d'Etat qu'au niveau des autorités communales, sans qu'une solution conjointe n'ait pu aboutir.

Le contrat de quartier, initié par les services de police du canton, est repris par le Conseil administratif et constitue un cadre qui tend à combiner la proximité, la prévention et la participation afin d'améliorer la dynamique de vie d'un quartier.

Le groupe libéral tient à développer quelques remarques par rapport au projet de délibération déposé par le Conseil administratif.

Le groupe libéral adhère au concept du contrat de quartier.

Il estime toutefois qu'il est impératif que tous les acteurs de la cité du Lignon participent à cette démarche. C'est pourquoi, lors du Conseil municipal, les libéraux ont défendu l'idée

d'impliquer des conseillers municipaux dans la réflexion de l'ensemble des partenaires en vue de la mise en place de ce contrat, de façon à ce que les solutions retenues par la suite correspondent aux besoins réels des habitants du quartier et ne soient pas le fruit de l'imagination de spécialistes qui se font plaisir.

Les libéraux soutiennent cette initiative qui vise à :

- stimuler une nouvelle dynamique de quartier;
- améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants;
- accroître le sentiment de sécurité par des projets concrets;
- soutenir les initiatives locales;
- développer des partenariats proches des habitants;
- favoriser la communication entre institutions sociales, police cantonale et police communale, commerçants, paroisses, associations locales et écoles.

Les libéraux se réjouissent de cette nouvelle plate-forme d'échange, mais ils considèrent que le contrat de quartier ne doit pas ignorer le travail et la mission des conseillers municipaux qui font déjà le relais auprès de la population et dont l'élection, tous les quatre ans, leur garantit la légitimité indispensable à toute action.

Le groupe libéral, fidèle à sa politique d'une bonne gestion des deniers publics, restera attentif aux aspects financiers de ce projet. En effet, si le projet doit être soutenu dans une première phase par la commune, il conviendra, à l'avenir, que les diverses actions puissent trouver leurs propres sources de financement.

Le groupe libéral veillera au bon choix des projets qui seront développés en cohérence avec les besoins essentiels de la population afin d'éviter une dispersion inutile des forces et d'engendrer des frustrations, si aucun résultat concret et utile à la collectivité n'est perçu.

Le groupe libéral souhaite, en soutenant le projet de contrat de quartier, favoriser l'émergence de citoyens et de citoyennes responsables, qui prennent en main la vie de leur quartier.

Pour le groupe libéral :
Pierre Ronget
1er vice-président du
Conseil municipal

**LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE,
TOLERANT**

**LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS
FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT**

L'été au Jardin Robinson du Lignon

Le Jardin Robinson s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans habitant la commune de Vernier.

Pendant les vacances d'été, il est ouvert durant les 8 semaines, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Les samedis et les dimanches, permanence animaux de 11h à 12h.



Au programme

Les petits déjeuners :

Afin de bien commencer la journée, nous proposons aux enfants de venir partager le petit déjeuner, entre 9h et 9h45. C'est gratuit.

Les repas de midi :

Tous les jours, possibilité de manger à midi. Il suffit pour cela de s'inscrire le jour même avant 10h.

Le repas que nous préparons ensemble coûte CHF 5.-.

Chefs cuisiniers :

Chaque mercredi, les enfants préparent le repas de midi de A à Z. Ils choisissent le menu, ils vont faire les courses et jouent les chefs cuisiniers. Bon appétit.

Terrasse - buvette :

Tous les mardis de 16h à 18h, nous ouvrons une petite buvette à côté du garage. Nous vendrons des boissons et des glaces aux parents et aux promeneurs.

Chaque semaine aura un thème, comme par exemple, les cow-boys et les indiens, le cirque, etc. (le programme est encore à définir).

Il y aura aussi des sorties, des soirées parents-enfants, des petits camps de deux-trois jours. Les enfants ont la

possibilité de s'occuper des lapins, des cochons d'Inde, des chèvres, des poules. Les poneys aussi les attendent pour les soins quotidiens, car avant la grande chevauchée, nous devons utiliser la fourche, la brouette et la brosse.

Pour d'autres informations et renseignements, vous pouvez passer nous voir, téléphoner au **022 796 70 66** ou visiter notre site internet :

www.jardinrobinson.ch

Le comité

L'équipe d'animation



**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes



à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé.
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61

Cet été à Vernier-Village

A l'Alibi au mois de juin pour les 10-15 ans

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h,
accueil libre, repas libre.

- > TOUS les **mercredis ouverture de 10h à 18h avec repas à midi.**
- > **SAMEDI 12 juin**, sortie.
- > **SAMEDI 19 juin**, participation à la Fête de la Musique.
- > **MERCREDI 23 juin**, sortie **ACROBRANCHE**
- > **VENDREDI 25 juin**, participation aux promotions.

A l'Alibi du 28 juin au 23 juillet pour les 10-15 ans

- > Accueil libre : baby foot, billard, ping-pong, badminton, etc.
- > Bricolages : cerfs-volants, instruments de musique, poterie, construction du four, pyrogravure, boomerang, ateliers cuisine, hamac, etc.
- > Jardinage : arrosage, plantations...
- > Jeux : extérieurs et intérieurs, jeux d'eau, etc.
- > Sorties : la Grève, voile, cerfs-volants, cuisine sur feu de bois, Aquaparc, baignade etc.
- > Aventures : sieste au grand air, pizzas au feu du bois

Chaque jour de 10h à 18h.

- **Repas tous les jours sur inscription** (possibilité de s'inscrire pour toute la semaine)

A l'ABARC du 23 juin au 18 juillet pour les 12-20 ans

- > Accueil libre : baby foot, billard, ping-pong, badminton, pétanque, piscine, etc.
- > Sorties : Acrobranche, Aquaparc, La Grève, etc.
- > Soirées : Pizza au feu de bois, musique, détente, La Grève, etc.
- > Coupe d'Europe sur grand écran.

Mercredi et jeudi **de 17h à 22h**
Vendredi, samedi et dimanche de **14h à 22h.**

Renseignements

Maison du quartier
de Vernier-Village - l'Alibi
Ch. de Champ-Claude 7
tél. 022 341 04 08 ou
mq.vernier@fase.ch

ABARC
Rte de Vernier 151
tél. 022 796.21.01 ou
as.abarc@fase.ch

La Maison du Quartier de Vernier Village L'Alibi sera fermée durant le mois d'août.

Vernier Bois-gentil

Association de vacances pour enfants de 6 à 12 ans

Séjour de 2 à 5 semaines du samedi
10 juillet au vendredi 13 août 2004

Avec la colonie de SAINT-GERVAIS
à la Rippe s/Crassier (VD) (Membre
de la Fédération des Colonies de
Vacances du canton de Genève).

- > Piscine sur place, activités sportives, voile, tir à l'arc, poney club, football, VTT, jeux, etc.
- > Découverte de la nature, excursions
- > Activités artistiques, théâtre

CHF 470.- pour 2 semaines
CHF 660.- pour 3 semaines
CHF 800.- pour 4 semaines
CHF 900.- pour 5 semaines



Inscriptions :
Madame Simone Bodenmuller,
tél. 022 349 33 19 de 18h à 21h du
lundi au vendredi.
www.colonie-st-gervais.ch

L'Association Vernier Bois-Gentil participe financièrement en faveur des enfants domiciliés sur la commune de Vernier, par son soutien direct auprès de la colonie Saint-Gervais.

Courrier des lecteurs

Remarque sur l'article figurant à la page 17 du mensuel Actualités Vernier de mars 2004

J'ai eu du plaisir à lire l'article « Le respect ça change la vie » car il fait passer une lueur d'espoir. Pourriez-vous faire publier un complément qui me semble instructif pour les lectrices et lecteurs de votre mensuel communal ?

J'aimerais rajouter à l'article intitulé « Le respect ça change la vie » quelques notions de base sur les sources de non-respect. Les fondements de nos sociétés sont les principales causes du non-respect des autres et de soi-même. Parmi ces fondements, il y a entre autre l'obligation d'être le-mieux en sport, à l'école ou au travail. La règle étant toujours de gagner ou de réussir à tout prix. Dans le sport il faudrait mettre en avant le plaisir du jeu en éliminant le comptage des points. A l'école il faudrait éliminer

les notes*, diminuer les devoirs, revoir les programmes et la pédagogie pour que les enfants ne perdent pas l'envie d'apprendre ! Au travail, l'efficacité des employé-e-s devrait être le seul critère pour le patronat, au lieu de se tuer à la tâche ou de toujours se surpasser en négligeant sa famille.

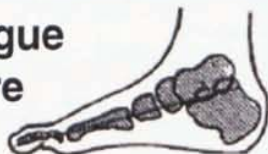
Pour nous aider à mieux comprendre ce qui précède, nous devrions nous poser une question fondamentale. D'où venons-nous ? Dans l'histoire de la plupart des civilisations, les religieux ont toujours fait l'amalgame entre les plaisirs et les péchés. Or le plaisir est l'un des moteurs de notre équilibre psychosocial. On comprend donc mieux comment nous en sommes arrivés là. Si certains fondements humains sont allègrement bafoués, il n'est pas possible d'attendre du res-

pect de tout le monde. D'où la nécessité d'en parler ouvertement pour permettre de diminuer les tabous qui minent nos sociétés en profondeur. Au sujet de la campagne de sensibilisation, je crains que l'impact soit faible si l'on n'a pas le courage de bousculer les fondements mêmes de nos sociétés. Fondements qui sont les sources du mépris et de l'irrespect ambiant de tous les jours.

José Gonzalez

* En Norvège ça fait 25 ans que les notes ont été éliminées et les résultats scolaires sont bien meilleurs qu'en Allemagne et qu'en Suisse. Voir <http://www.construire.ch/SOMMAIRE/0324/24entre.htm>

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

Givaudan[®]

Creating Sensory Advantages

Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

Bilan des activités de l'APEVV

L'année scolaire 2003/2004 touchant à sa fin, nous avons pensé faire un bilan de nos activités passées et à venir. Celles-ci ont été riches en contact humain que se soit tant avec le corps enseignant qu'avec nos autorités communales. Vous pourrez constater qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir et nous espérons que vous nous soutiendrez dans notre tâche.

Si certains de nos dossiers vous intéressent ou si vous pouvez nous aider dans nos démarches, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Matinées bricolage

Depuis environ une année, nous organisons des matinées bricolage le mercredi matin. La fréquence est de quatre par année et elles sont réservées aux enfants dont les parents sont membres de notre association. Ces matinées se déroulent à la buvette de l'école des Ranches, mis à disposition par la commune. Celle-ci, par le biais du service social, nous a sollicité pour que nous organisions des matinées bricolage ouvertes à tous les enfants du village. Nous avons décliné l'offre pour le moment car nous n'en avons pas les moyens tant sur le plan financier que sur le personnel. Nous n'avons par contre pas fermé la porte et restons ouverts à d'autres propositions.

Manifestations

Promotions : Nous allons participer, pour la 4^{ème} année consécutive, aux Promotions où nous tiendrons un stand maquillage.

Escalade : Nous organisons, en col-

laboration avec les enseignants, les concierges et le parascolaire, la fête de l'Escalade. Cortège aux flambeaux, soupe, pain/fromage, etc... En 2002, le 400^{ème} fût fêté comme il se devait avec succès. Nous tenons à souligner que cela fait **trois ans** que nous avons, par cette manifestation, réunis les cinq écoles du village, ce qui est loin d'être négligeable. Il est important de relever qu'à ce jour, l'Escalade est la seule manifestation non officielle qui rassemble autant de personnes du village en un seul lieu.

Fête dans le village : Deux participations à la journée « en ville sans ma voiture » ainsi qu'à la première édition de la fête au village (fête de la patate) avec un stand de dessins sur tee-shirts. Nous serons aussi de la partie pour la seconde au mois de septembre.

Pédibus : 3 juin 2003, conférence Pédibus avec la présence de Mme Rogg (GAPP), M. Peytremann (ATE) et M. Sahli (commune). Pré-inscription organisée pour trouver des bénévoles avec le succès que l'on connaît.

2 octobre 2003 : Inauguration du Pédibus en présence M. Beer, Conseiller d'état, les membres du Conseil administratif et municipal et le chanteur Jacky Lagger. Fête en présence de tous les élèves des écoles.

Sécurité aux abords des écoles

16 septembre 2003 : journée de la mobilité : Distribution de 730 questionnaires aux parents d'élèves concernant la sécurité aux abords des écoles (Agir ensemble). 74% de questionnaires en retour.

De plus, 6 membres du comité ont été accueillis dans 6 classes des écoles

des Ranches et de Vernier-place pour faire remplir aux enfants un questionnaire sur le même thème (1, 2, 3, soleil). Rencontre très appréciée de la part des élèves, enseignant(e)s et membres. Le résultat de ces deux questionnaires a fait l'objet d'une soirée sur le thème « à pied en toute sécurité » le 25 mai dernier.

7 avril 2004 : Journée mondiale de l'OMS sur le thème de la sécurité routière. L'APEVV, représentée par M. Sébastien Ruffieux, a signé la charte européenne de la sécurité routière en compagnie de trois Conseillers d'Etat et du Maire de Genève. Nous nous engageons dans celle-ci à prendre, de façon volontariste, des mesures pour accélérer les progrès en matière de sécurité routière.

25 mai 2004 : Organisation d'une soirée d'information sur le thème « à pied en toute sécurité ». Nous avons présenté les résultats des questionnaires 1, 2, 3, soleil et Agir ensemble ainsi que notre dossier sécurité. Présence des autorités communales. Malheureusement, l'Office des Transports et de la Circulation n'a pas répondu présent à l'invitation de la Commune.

12 juin 2004 : Nous avons organisé, en collaboration avec la commission de sécurité du TCS, des ateliers prévention à l'attention des élèves des écoles de Vernier-village. 91 enfants inscrits et une trentaine de bénévoles pour nous prêter main forte.

Ne manquez pas le prochain numéro d'Actualités Vernier, vous y retrouverez la suite de notre bilan. D'ici-là, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été et à bientôt.

Le comité

Devenez **sociétaire Raiffeisen** et profitez d'avantages exclusifs.



- ▶ Taux d'intérêt préférentiel sur l'épargne
- ▶ Compte privé **sans frais** !
- ▶ Carte de crédit et Maestro **gratuite la 1^{ère} année**
- ▶ Accès gratuit à plus de 300 musées en Suisse

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Chemin Champ-Claude 1

Tél. 022 930 91 91

RAIFFEISEN



Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Des élèves passent une audition

L'école de musique de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine donne des cours d'accordéon et de solfège à près de 40 élèves.

Chaque année, ces élèves ont plusieurs échéances importantes : 3 auditions, un concert de Noël et des examens de solfège et musique qui se succèdent au fil des mois.

En outre, faisant pratiquement toute partie d'un des 4 orchestres de notre société, ils sont souvent sollicités afin de jouer lors des divers concerts de l'Avenir. Prochainement, vous aurez l'occasion de les entendre lors de la Fête des Promotions à Vernier-Village.

Ce mercredi 12 mai, notre école donnait sa dernière audition de l'année scolaire 2003--2004, en préparation des examens de juin prochain.

Pour l'occasion, les autorités de Vernier nous avaient obligeamment mis à disposition l'Aula de l'école des Ranches, véritable théâtre muni d'une vraie scène, avec éclairage et rideau ! Dans un tel cadre, nous ne pouvions que donner un joli concert et les 27 musiciens qui s'y sont attelés n'ont pas démerité.

Pour quelques-uns, c'était la première prestation publique et ce n'était certainement pas eux qui avaient le plus peur, rien qu'à voir l'appréhension de leurs parents !

Pour d'autres, déjà rôdés à une telle discipline, les minutes d'attente ont paru très longues avant de jouer devant une salle presque pleine, le trac n'arrangeant rien à l'affaire !

Mais tous s'en sont très bien tirés et on a pu applaudir un joli panachage représentatif de ce qui se fait actuelle-

ment dans les écoles d'accordéon, allant de la Tribu de Dana à des morceaux contemporains, en passant par des oeuvres de Jean-Sébastien BACH ou PIAZZOLLA, le tout saupoudré d'une grande quantité de pièces originales composées par notre directeur d'orchestre, Daniel CLOUX, qui pour l'occasion avait pris le rôle de présentateur.

Après ces émotions, une verrée s'imposait et celle que nous a préparée la famille GREZET a réconforté tout le monde et nous a permis de finir en beauté cette grande audition.

Si vous désirez assister à notre prochaine audition, il vous faudra attendre jusqu'en novembre 2004. Vous pourrez aussi en profiter pour venir essayer des instruments.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous à l'un de nos prochains concerts d'orchestre dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Agenda

FETE DE LA MUSIQUE

- Samedi 19 juin 2004 à 21h
Concert de l'Avenir - Place de Sardaigne à Carouge
- Dimanche 20 juin 2004
10h Concert de Cadenza Baïana - brunchs du Palais Athénée (réservation obligatoire pour manger)
12h30 atelier musical organisé par Baïana Split à la Treille
15h - Concert de Baïana Split - kiosque à musique du Lignon - musique électro, world music ...

16h - concert de l'Avenir - kiosque à musique du Lignon

PROMOTIONS

- Vendredi 25 juin Concert des Juniors et Piccolo à l'école des Ranches à Vernier

L'école de musique

Dès 6 ans.

34 leçons par année: CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par année). Taxe d'inscription CHF 50.-. INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE
Attention : Il ne reste plus que quelques places à Vernier-Village...

CAMP MUSICAL OUVERT à TOUS LES MUSICIENS (enfant /ados) :
Il reste encore quelques places !

Si vous désirez des renseignements, vous pouvez contacter Sylvie BOSSI-PAHUD au 022 782 05 89, Daniel CLOUX au 021 825 40 09 ou consulter le site www.baiana-split.ch où vous trouverez toutes les explications.

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD
tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch
www.baiana-split.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX
tél. 021 825 40 09 ou
tél. 078 744 50 71
dany.cloux@bluewin.ch

Le judo : bon pour le corps et l'esprit

Alliez politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, amitié et contrôle de soi... Faites du judo !

Venez vous inscrire au judo club de Vernier :

BUDOKAN VERNIER

centre sportif du Lignon
case postale 127 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 796 57 39
www.budokan-vernier.ch

Cours d'essai gratuit.

Nos horaires sont les suivants :

> **Enfants de 6 à 8 ans**

jeudi de 17h à 18h

> **Enfants de 8 à 13 ans**

mardi de 18h à 19h30

jeudi de 18h à 19h30

mercredi de 17h30 à 18h45



> **Adultes, seniors et ados dès 13 ans**

lundi de 18h à 19h30

mercredi de 19h à 20h30

> **Elite et équipe de combat**

mardi de 19h30 à 21h

jeudi de 19h30 à 21h

Vernier Troctout

Il vous faut un coup de mains, un dépannage, une prestation particulière et ponctuelle ?

Vous savez coudre, travailler sur un ordinateur, faire de la correspondance, parler une langue étrangère, faire du ménage, du jardinage, de la maçonnerie, de la pose électrique, cuisiner... ?

Vous avez du temps pour de l'accompagnement de personnes ?

Vous avez des objets, des livres, etc. à échanger ?

Pas d'échanges d'argent mais des échanges de services

Alors venez à notre bourse d'échanges tous les premiers lundis du mois à 18h, depuis le mois de juin 2004, au « Carnotzet », 3, chemin de Sales à Vernier-Village, sur l'esplanade de l'église protestante.

Prochaine rencontre lundi 5 juillet 2004.

Le comité Troctout
Ch.de Bel-Ebat 5 - 1214 Vernier

Concert au Lignon

Dimanche 27 juin à 18h
au Temple du Lignon

ENSEMBLE HORA (ROUMANIE)

Mosaïque musicale du folklore roumain et de la musique légère

Concert organisé par l'Association Vernier-Arduzat dans le cadre de l'«Opération villages roumains».

Entrée libre - collecte à la sortie

La Fanfare en concert

Les 7 et 8 mai dernier, la salle communale de Vernier accueillait le traditionnel concert annuel de la Fanfare Municipale de Vernier. Cette belle soirée a débuté avec la *Funfare*, formation dynamique dirigée par Michèle Lubicz, réunissant les jeunes artistes de l'École de Musique.

Ensuite, devant un public chaleureux et enthousiaste, Philippe Berthoud a dirigé d'une main de maître ses 25 musiciens, passant avec brio de la musique bavaroise à Quincy Jones, sans oublier Glenn Miller. Lors de cette soirée, la Fanfare a interprété les 2 morceaux qui seront présentés au prochain concours cantonal des musiques genevoises, les samedi 12 et dimanche 13 juin. Après l'entracte, les morceaux chantés de Charles Aznavour et d'Elvis Presley et quelques morceaux choisis du grand spectacle 2003 « Hommage à Ray Ventura » ont à nouveau connu un vif succès.

La Fanfare Municipale de Vernier nous promet encore de bons moments en sa compagnie, comme en témoigne le programme des manifestations prévues en 2004 :



> **Samedi 12 juin** : Concours cantonal des musiques genevoises à Meyrin
16h Morceau imposé
17h Morceau libre

> **Dimanche 13 juin** : Concours cantonal des musiques genevoises à Meyrin, 11h30 Concert-apéritif

> **Dimanche 20 juin** : Fête de la musique, au Lignon
11h15 Funfare
11h45 Fanfare Municipale de Vernier
13h Les Joyeux Retraités

> **Lundi 21 Juin à 19h** : Répétition-Concert à Vernier-Village

> **Vendredi 25 juin à 18h30** : Promotion des Ecoles, Vernier-Village

> **Dimanche 1^{er} Août** : Fête Nationale aux Avanchets

> **Dimanche 21 novembre** : Concert-Apéritif, école de Vernier-Place

> **Mardi 30 novembre** : Concert de l'Avent avec le saxtuo et les élèves des écoles de Vernier à la Cathédrale Saint-Pierre

Et pour 2005, notez déjà ce rendez-vous important :

> **Samedi 21 mai 2005** : Concert avec les élèves des écoles de Vernier au Victoria Hall

Pour le Comité de la Fanfare Municipale de Vernier :
Daniel Ducret
Commission Relations Publiques

l'Echo de Vernier chante à Saint-Pierre

Lors de la fête de la musique le 18 juin 2004 à 20h15.

César Franck (1822-1890)
Ave Maria,
Panis Angelicus*,
O Salutaris

Louis Vierne (1870-1937)
Messe solennelle en ut# mineur
op. 16 pour chœur et deux orgues
Kyrie Eleison
Gloria in excelsis Deo
Sanctus
Agnus Dei

Direction : Diego Innocenzi
Solistes :
Anne Montandon soprano*
Romaine Gerber soprano
Orgues :
Humberto Salvagnini, orgue
Keith Dale, orgue

Fête de la musique 2004

Place du Lignon

Samedi 19 juin

Musique actuelle

(rock, chanson française, blues, ska, reggae..)

- 12h00 Grasselli Alain
- 12h50 Sibyl Vane
- 13h40 Master Key
- 14h30 Recto Verso
- 15h20 Niorel
- 16h10 La P'tite Mine
- 17h00 Stevans
- 18h00 Twilight Birds
- 19h00 Small Fry
- 20h30 TenSing
- 22h00 les Gordinis

Dimanche 20 juin

Fanfare, Orchestre, Accordéon...

- 11h15 La Fun Phare
- 11h45 La Fanfare Municipale de Vernier
- 13h00 Les Joyeux Retraités
- 14h00 Fifres & Tambours
- 15h00 Duo Baïana Split
- 16h00 l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Paroisse protestante d'Aire-Le Lignon

Samedi 19 juin

Classique et Chœur

- 16h30 un récital du Chœur Liederkanz-Concordia
(16 dames et 16 messieurs + une Directrice et un pianiste)
- 18h00 un récital de la formation Lemaskere piano / harpe
- 19h30 la chorale de l'Echo de Vernier (sous réserve de confirmation)

Vernier Village - préau de l'école des Ranches II

Samedi 19 juin

World musique

- 11h30 Apéro musical de bienvenue
- 12h45 Saxtuo de Genève
- 14h00 Hora
- 15h15 Pan danse' temps
- 16h30 Yà-Pà

Avanchets - à la maison des jeunes de l'Eclipse

Samedi 19 juin

RAP (Hip Hop)

- 19h00 La Résistance

- 20h00 Kami-Kaz
- 21h00 219 Humain
- 22h00 Negga Complices
- 23h00 Lyrical Reform

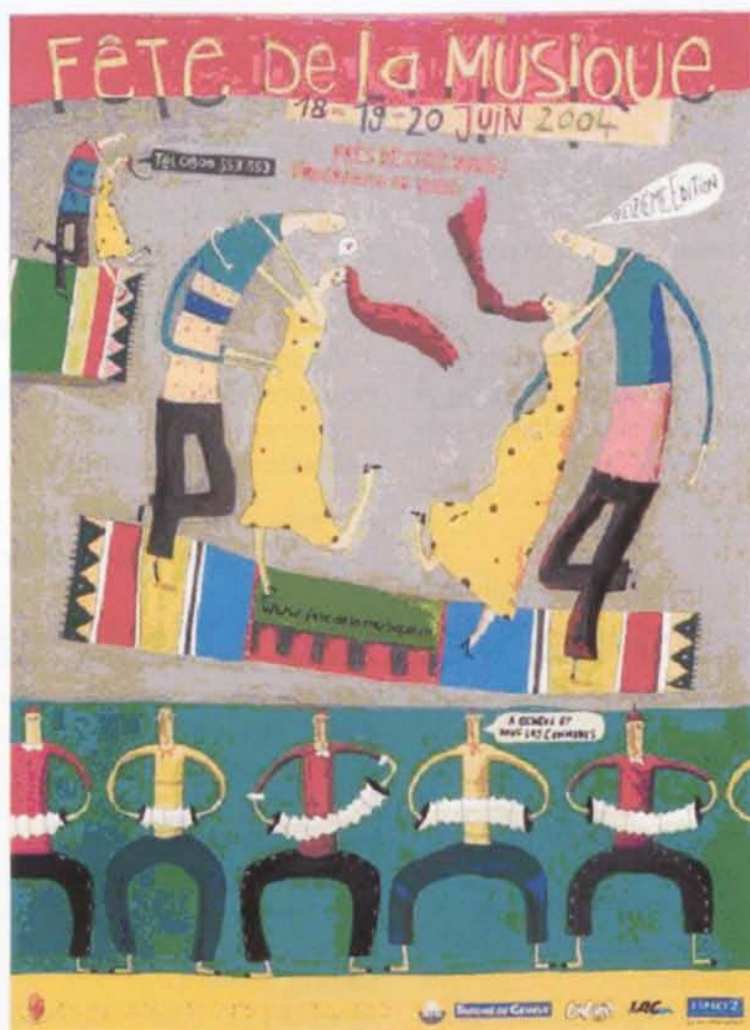
Ecole de Châtelaine

Cabaret et vieilles chansons françaises

Samedi 19 juin

- 20h30 Groupe Cabaret Bruant et les Piou-Pious

Pour plus d'information, contactez l'Association Vernier sur Rock, tél. 022 341 41 64 ou consultez le site www.vernier.ch



Echo **des clubs** d'aînés

Rencontre café-croissant pour les aînés des Libellules

« Les dangers de la canicule »

Le jeudi 24 juin de 9h00 à 10h30.

Mesdames Christine Cau et Annie Vigneron, infirmières travaillant pour la FSASD et rattachées au Centre d'action sociale et de santé de Châtelaine, viendront parler de ce sujet et répondre à vos questions.

Renseignements :
FSASD 022 420 15 00
Hospice général, CAD 022 420 42 80

Fermetures d'été

Vernier Village : fermé du 26 juillet au 15 août compris, réouverture le 16 août.

Lignon : fermeture partielle en juillet, se référer au programme

Châtelaine-Balexert :
fermé du 28 juin au 23 août

Libellules :
fermé du vendredi 30 juillet au 30 août inclus

Avanchets :
Club fermé de début juillet à fin août

Gymnastique Seniors Genève

Cours d'été du 15 juin au 5 août
de 9h15 à 10h15

> Le mardi au club d'aînés des Minoteriers, rue des Minoteriers 3.

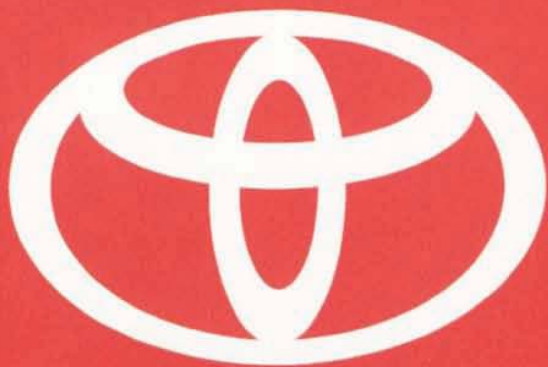
En plein air :

> Mardi au Bois Carrien, rendez-vous terminus bus 10, arrêt «Onex-Cité»

> Mercredi au Parc Mon Repos, rendez-vous au parking Perle du Lac

> Jeudi au Parc des Eaux-Vives, rendez-vous parking du Restaurant du parc.

CHF 5.- la leçon, sans inscription.
Renseignements le matin entre 8h et 11h30 au 022 345 06 77.



TOYOTA

 Maintenant au ...

Garage du Lignon

Dreams unlimited

Emil Frey SA Genève
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15
chrysler.geneve@emilfrey.ch
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

MultiLeaseSA
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

Préau de l'école des Ranches
Vernier

Programme

18h30 Cortège dans la rue du Village

avec les écoles et les Autorités de la commune
la Fanfare municipale de Vernier
& diverses animations



Jeux • carrousels

Animation musicale

21h30 Bal

Divers stands
de restauration
& Buvette

tenus en majorité
par les sociétés
communales

Commune de Vernier



Service de la culture
Tél. 022 306 07 80

FÊTE DES PROMOTIONS VENDREDI 25 JUIN 2004

